



Le Prucicaderlien

Bulletin d'information de la commune
STE CROIX DE CADERLE

Mairie

Intercommunalité

Cadre de Vie

Ici et ailleurs

Conseils Municipaux



Agapanthe

2014

n° 35

Juillet

Le mot du Maire

Chères crucicaderliennes et Chers crucicaderliens,

Voici le deuxième bulletin municipal depuis la mise en place de la nouvelle municipalité. Nous vous remercions encore de nous avoir apporté votre confiance.

Déjà deux réunions se sont tenues en présence de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer pour la mise en place d'un document d'urbanisme sur la commune. Certains délégués ont assisté à différentes commissions (Parc National, Alès Agglomération...etc).

La municipalité souhaite remplir ses engagements proposés dans sa profession de foi lors des dernières élections.

Les associations La Festo del País et Les Amis du Temple organisent de nombreuses animations durant la saison estivale. Merci à eux pour leur investissement.

Ce nouveau bulletin paraît, merci à l'équipe pour le travail accompli.

Je vous souhaite un bon été en famille, avec vos amis, et de bonnes vacances, en espérant avoir de meilleures conditions climatiques.

Bonne lecture à toutes et à tous, je vous souhaite une bonne lecture.

***Edmond JULIEN,
Maire de Sainte Croix de Caderle.***

Etat Civil

Naissances

Niels

est né le 21 MARS 2014 A MARSEILLE,
fils de Johanna **CREMER** et Philippe **TEDDE**,
(petit fils d'Annie et Pascal CREMER).

Antoine

est né le 21 mai 2014 à AVIGNON
Fils de Yannick et Coralie **JULIEN**,
(petit fils de Marie-Jo et Jean-Pierre JULIEN).

Thalia

est née le 12 juin 2014 à ALES
fille de Lynda **MERCIER** et Sébastien **CASTAGNEDOLI**,
(petite fille de Michèle et Luc MERCIER).

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux familles

Décès

ORTIZ Yvonne épouse PELADAN, domiciliée à Combes, est décédée le 05 juillet 2014 à ANDUZE à l'âge de 93 ans.

Nous adressons toutes nos condoléances à la famille.

Pour la parution d'un acte d'Etat Civil dans le bulletin : La Mairie n'étant pas obligatoirement au courant d'actes d'Etat Civil ayant lieu hors de la commune, il est nécessaire que les personnes qui souhaitent cette parution fassent les démarches auprès de notre secrétaire pour faire connaître ces évènements.

Fête de la nature

Le 25 mai 2014, dans le cadre de la fête de la Nature et sous l'égide de Natura 2000 et de son animatrice Karen Joyaux, Alain Renaux, ethnobotaniste a animé une balade contée autour des plantes sur notre commune. Cette manifestation a réuni une trentaine de personnes passionnées par la botanique locale.



Prévention Canicule

M
A
I
R
I
E



En période de fortes chaleurs ou de canicule

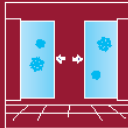
Personne âgée

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.



Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).



Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.



Je donne de mes nouvelles à mon entourage.



Enfant et adulte

Je bois beaucoup d'eau et ...

Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.



Je ne reste pas en plein soleil.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je ne consomme pas d'alcool.



Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.



Je prends des nouvelles de mon entourage.



IBWACORPORATE © Alexia / C. Maréchal Réf. 26/09/2014

En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)

<http://www.sante-sports.gouv.fr/canicule/>

www.meteo.fr ou 32 50 (0,34€/minute)



Ministère chargé de la Santé

Prévention Chikungunya Dengue

Le Moustique est ici comme ailleurs

**CHIKUNGUNYA
DENGUE
PALUDISME
WEST NILE**

Comment
se protéger

Éliminer les eaux stagnantes pour limiter la propagation du moustique tigre.

Faites le tour de votre jardin et vérifiez si ces réceptacles existent, tels que récipients, pots, tonneaux, arrosoirs, gouttières, pneus, jouets d'enfants, etc. Si tel est le cas, trouvez un moyen pour les supprimer.

Sous les tropiques (Océan Pacifique) les moustiques comme le chikungunya, la dengue,



Si je pars sous les tropiques, je me protège des piqûres de moustiques

- Je porte des vêtements couvrants et amples et je les imprègne d'insecticide pour tissus.
- J'applique, sur la peau découverte, des produits anti-moustiques (répulsifs).
- Je dors sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide pour tissus.
- J'utilise aussi des insecticides à l'intérieur des habitations (diffuseurs électriques) et à l'extérieur (serpentins).
- Si cela est possible, je branche la climatisation; les moustiques n'aiment pas les endroits frais.

Pourquoi mettre des produits insecticides sur mes vêtements ou sur les moustiquaires ?

Ces produits évitent les piqûres au travers des vêtements. Une seule imprégnation suffit pour deux mois et persiste après plusieurs lavages. Les produits insecticides courants, à base de perméthrine, sont utilisables chez les femmes enceintes.

Prévention Chikungunya Dengue

M
A
I
R
I
E

Antilles, Océan Indien, Amérique du Sud,
peuvent me transmettre **des maladies**
le paludisme ou le West Nile.



À mon retour
en métropole



- En cas de fièvre brutale avec douleurs articulaires et maux de tête, je consulte un médecin : j'ai peut-être contracté le chikungunya ou la dengue.
- Si je suis contaminé, j'évite alors de me faire piquer. En effet, si un moustique *Aedes albopictus* sain me pique, je peux à mon tour l'infecter et il pourrait contaminer une autre personne de mon entourage en la piquant.
- Le moustique *Aedes albopictus* peut transmettre le chikungunya et la dengue. Il est actuellement présent dans plusieurs départements du sud de la France.

J'apprends
à reconnaître
le moustique *Aedes*
albopictus :
il est ti...



Des moyens pour se protéger



Vêtements amples
et couvrants



Diffuseurs
électriques



Produits
anti-moustiques



Moustiquaires



Serpentins



Climatisation

Je demande conseil à un pharmacien avant d'acheter ou d'utiliser des produits anti-moustiques, surtout en ce qui concerne les enfants et les femmes enceintes. Je lis bien la notice avant toute application.

Je demande l'avis de son médecin traitant pour l'enfant de moins de 30 mois et en cas d'antécédents de convulsions.

J'évite de les appliquer sur le visage et les mains des jeunes enfants.

Il existe un traitement pour prévenir le paludisme.
Avant de partir, je n'oublie pas de consulter mon médecin ou bien un centre de vaccinations internationales.

Pour connaître les centres de vaccinations internationales et de conseils aux voyageurs (départements) :

<http://www.sante.gouv.fr/liste-des-centres-de-vaccination-habilites-a-effectuer-la-vaccination-contre-la-fievre-jaune-anti-amarile.html>

Quelques sites Internet de conseils aux voyageurs :

- <http://www.sante.gouv.fr/recommandations-sanitaires-aux-voyageurs.html>
- www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html
- <http://mit.ap-hm.fr>
- www.cimed.org
- www.safetravel.ch
- <http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-transmission-vectorielle>

Pont du Gard

M
A
I
R
I
E



   PATRIMOINE MONDIAL
GRAND SITE DE FRANCE ®

Demandez votre carte d'abonnement GRATUITE pour l'accès au Site du Pont du Gard

Dès lors que votre commune a signé une convention avec le Site du Pont du Gard, vous pouvez bénéficier d'un abonnement annuel gratuit.

Cette carte vous donne un accès illimité (*jusqu'à 5 personnes par visite*) au PONT DU GARD et à ses espaces culturels (*Musée, Ludo, Ciné, Expo et Mémoires de Garrigue*) pendant toute l'année.

Bénéficiez en plus de 20% de réduction sur les spectacles, concerts et animations payantes (*se renseigner à l'accueil du site*)

COMMENT OBTENIR VOTRE CARTE ?

Vous présenter à l'accueil de votre
Mairie avec :

- Un justificatif de domicile
- Votre carte grise ou numéro d'immatriculation

Carte à usage strictement privé. Renseignements professionnels au 04 66 37 51 10

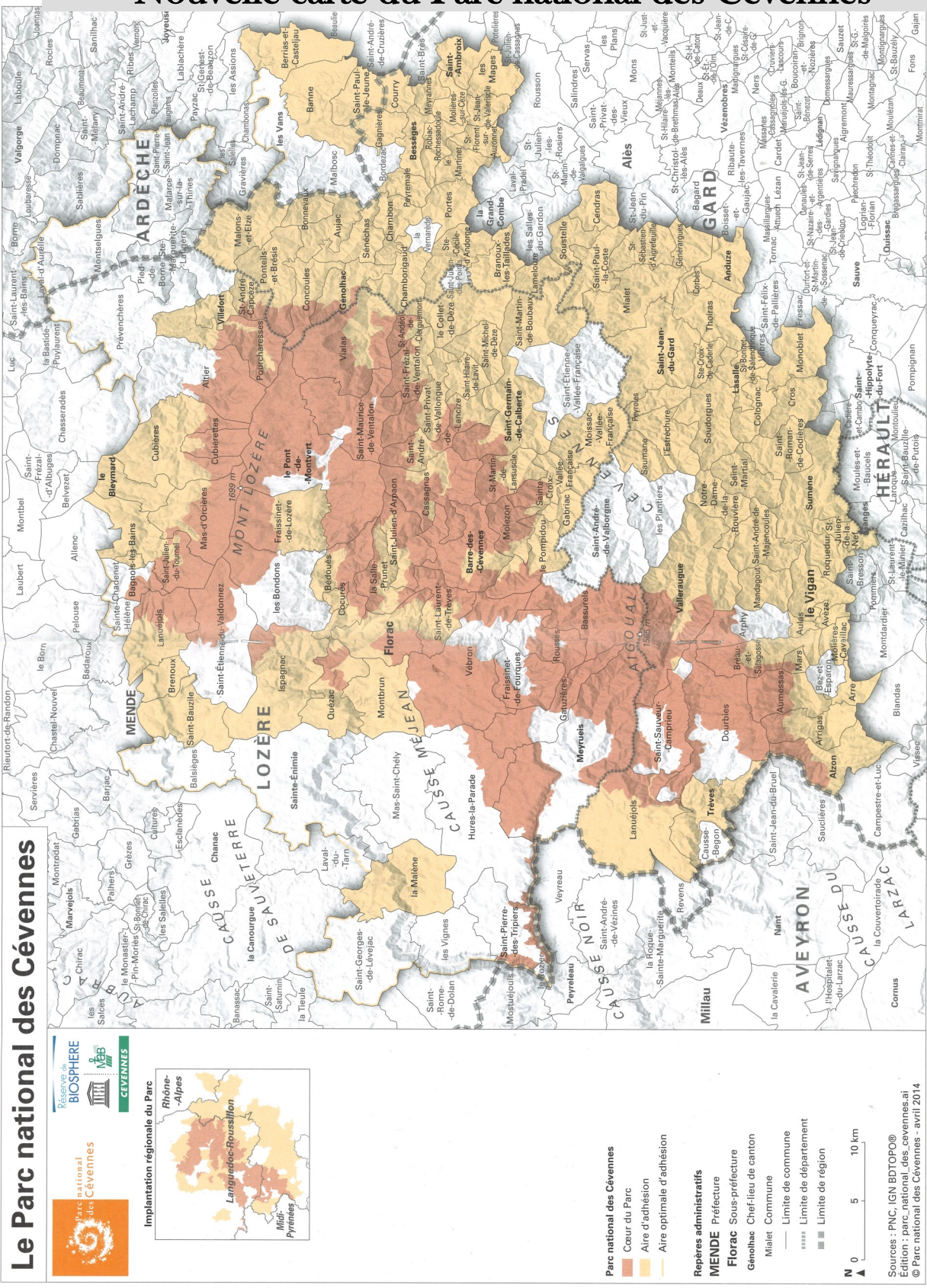


Site du Pont du Gard

Renseignements grand public : 04 66 37 50 99 - Site internet : www.pontdugard.fr

Nouvelle carte du Parc national des Cévennes

M A I R I E



Le nouveau Parc national des Cévennes se compose d'un cœur et d'une aire d'adhésion, le cœur concerne 55 communes dont 38 adhérentes à la charte, et l'aire d'adhésion : 110 communes adhérentes.

Inauguration du 21 juin 2014

M
A
I
R
I
E

Une cinquantaine de personnes était présente pour célébrer l'inauguration des dernières réalisations de l'ancienne municipalité : l'aménagement de la zone de stationnement et de repos à l'entrée du village, la pose de 10 panneaux faune/flore élaborés grâce à la collaboration étroite et éclairée d'Alain RENAUX, la mise aux normes et en valeur des deux salles du rez-de-chaussée de la mairie, l'une d'entre elles étant consacrée à la projection du film documentaire sur Ste Croix réalisé par Philippe KERN et à la présentation sous vitrine d'objets découverts par Mme Sophie ASPORD-MERCIER lors des quatre campagnes de fouilles dans la chapelle. Cette manifestation a réuni la population de Ste Croix autour du Maire et de son conseil municipal; étaient présents également M. le conseiller général, Rémy MENVIEL, les élus et amis des communes voisines.

Après les discours de présentation de ces aménagements et remerciements d'usage, suivis de la projection du film, l'auditoire présent a pu se rafraichir autour d'un petit apéritif chaleureux.



Autres Concerts dans la chapelle cet été

Jeudi 17 juillet à 21h00

Quatuor à corde

- ♦ Pierre Louis GRANIER, violon,
- ♦ Frédéric CHAINE, violon,
- ♦ Sophie METTEFEU, alto,
- ♦ Valentin JOUANNY, violoncelle.

Œuvres : Schumann, quatuor opus 41 n° 1, Mozart, Chostakovitch.

Samedi 23 août à 21h00

Ensemble vocal Flores

Œuvres de Monteverdi, Gabrielli, Lassus, Carissimi, Handl, Victoria, ...

L'ensemble vocal a été créé en 2011. Il est composé de 6 chanteurs amateurs (3 femmes et 3 hommes), dont un guitariste.

L'ensemble se retrouve quelques jours dans la région pour un stage autour de pièces de la Renaissance et de musique baroque.

- ♦ Jacob HAndle : Musica
- ♦ Giovanni Gabrielli : Beata es virgo
- ♦ Claudio Monteverdi : Hor ciel Cel e la terra (8 ème livre de madrigaux), Lidia spira del moi core (Scherzi musicali), Amorosa pupilletta (Scherzi musicali), Dolci miei sospiro (Scherzi musicali).
- ♦ Giacomo Carissimi : Plorate, filii Israel (extrait de Jephté),
- ♦ Roland de Lassus : Salve Regina,
- ♦ Tomas Luis de Victoria : Libera me,
- ♦ Pièces pour guitare.

Le stage se terminera par une après-midi de répétition dans la chapelle ouverte au public et un concert final à 21h avec libre participation en faveur de l'ensemble vocal Flores.

Vendredi 29 août à 21h00

Concert fête de l'alto.

Concert autour de l'accordéon, l'alto la harpe et la contrebasse.

L'AGGLO EN CHIFFRES



- 50 communes
- 100 996 habitants (recensement 2011)
- 629 km²
- 2^e Agglo du Gard
- 5^e Agglo du Languedoc-Roussillon
- 88 conseillers communautaires
- 1 Président et 15 vice-présidents
- 702 agents territoriaux
- 149 M€ de budget
- 7 300 entreprises
- 30 zones d'activité économique
- 20 crèches pour les 0-3 ans
- 80 lignes de transport en commun et 1 000 arrêts
- 5 400 logements sociaux

ALES Agglomération

Pour la première fois en mars 2014, l'élection des conseillers communautaires s'est déroulée au suffrage universel, en même temps que celle des conseillers municipaux.

Conformément aux nouvelles dispositions légales, le Conseil communautaire d'Alès Agglomération comporte désormais 88 conseillers : c'est 96 de moins que la précédente Assemblée qui rassemblait 184 conseillers...

Représentation proportionnelle

Le nombre de conseillers communautaires dépend du poids démographique de la commune.

- La ville d'Alès en compte 29, ce qui est moins que le poids réel de sa population (42 832 habitants, soit 42 % du total des habitants de l'Agglo).
- Saint-Christol-lez-Alès, forte de ses 7 000 habitants, dispose de 4 sièges.
- Saint-Privat-des-Vieux et Saint-Hilaire-de-Brethmas disposent de 3 sièges.

- Anduze, Salindres et Saint-Martin-de-Valgagues disposent de 2 sièges.
- Toutes les autres communes, soit 43 sur 50, disposent d'un seul siège car elles ont moins de 1000 habitants. Le maire de la commune est de droit conseiller communautaire, sauf exception (à Vézénobres et à Saint-Paul-la-Coste).

43 suppléants

Les 43 communes n'ayant qu'un seul conseiller communautaire ont chacune désigné un suppléant à ce conseiller. Il s'agit généralement du 1^{er} adjoint au maire (sauf les exceptions de Vézénobres et Saint-Paul-la-Coste). Ce suppléant est habilité à remplacer le conseiller titulaire dans les différentes instances communautaires en cas d'absence de celui-ci.

15 vice-présidents

Le nouveau Conseil de Communauté a élu un président, Max Roustan (lire page

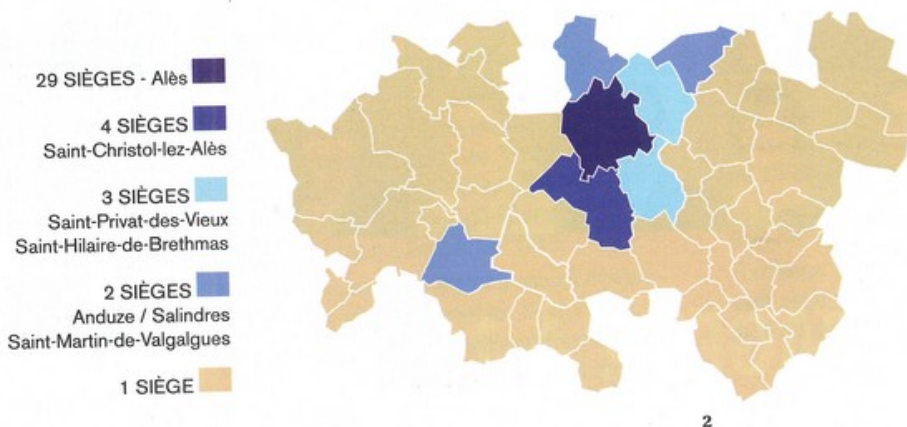
ci-contre), et quinze vice-présidents. Ces vice-présidents ont été élus lors du deuxième Conseil de Communauté, le 24 avril, trop tard pour que nous puissions en faire état. Vous en trouverez la liste dans le numéro de juin d'*Alès Agglo*.

Des élus d'opposition entrent dans le Conseil

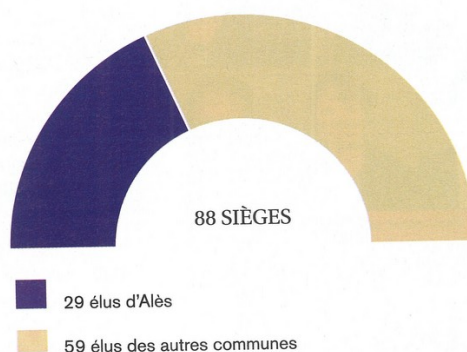
Nouveauté : depuis la loi du 16 décembre 2010, le Conseil compte des élus des listes d'opposition municipale d'Alès, Saint-Christol-lez-Alès et Saint-Hilaire-de-Brethmas. En effet, la liste arrivée en tête aux élections communautaires a obtenu 50 % des sièges d'office. Les 50 % restants ont été répartis à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix.

Ainsi 7 élus d'opposition municipale (5 d'Alès, 1 de Saint-Christol, 1 de Saint-Hilaire) ont-ils fait leur entrée dans l'Assemblée communautaire.

NOMBRE DE SIÈGES PAR COMMUNE



L'HÉMICYCLE DE L'ASSEMBLÉE



La Festo del País

C
A
D
R
E

C'est une nouvelle occasion pour l'association « La Festo del País » de partager avec vous nos manifestations. Très bel été à toutes et à tous !

DE

V
I
E

Le 11 mai Randonnée Pédestre

Deux parcours étaient proposés, un libre balisé et un accompagné par monsieur Pierre Valette. C'est une quarantaine de marcheurs qui ont sillonné les chemins de Sainte Croix. Après l'effort le réconfort autour de la buvette et d'un repas (90 repas ont été servis).

17 stands sur le marché pour cette 2^{ème} édition, artisans et producteurs avaient répondu présents, la qualité était au rendez-vous.



Témoignage

Une petite balade avec un guide captivant qui nous a fait oublier le temps dans ce pays cévenol, qui nous a fait partager ses passions.

Découverte de la flore qui pique, qui se déguste et qui sent bon.

Les sens en éveil avec les couleurs et les odeurs des sous-bois, au final une balade qui se prolonge... même lorsqu'elle est terminée.

Merci M. Valette nous vous retrouverons avec plaisir l'année prochaine.

Cécile & Marjorie



Soirée de la convivialité

34 personnes ont répondu présente à cette manifestation ! Certes avec une météo capricieuse qui s'est invitée lors de cette soirée mais elle n'a entaché en rien l'atmosphère plus que festive.

Tout le monde a apporté son souper, vin, breuvage et sourire. Des gens de tous les âges se sont bien mélangés.

Merci à Fred, pour son animation dynamique qui a su mettre le feu grâce au Karaoké car se rassembler entre voisins c'est bien, le faire en musique et en chantant c'est mieux ! C'était simple et facile ! Quelle belle soirée !



Le 10 août à 14h30 Challenge Fernand Volpeliere

A vos boules de pétanque, prêt, partez !

**Dimanche
3 août
À partir de
15h00**

Au Temple et salle F. Volpelière

~ ***Culte*** au temple à 15h00,

~ ***Goûter*** et loto dans la cour de la mairie à partir de 16h00,

~ ***Loto*** (nombreux lots),

~ ***Vente*** d'oreillettes et de pâtisseries maison,
Boissons fraîches ou chaudes,

~ ***Tirage de la loterie*** (nombreux lots),

Nous souhaitons à cette manifestation le plus grand succès possible.

Nicole VERDIER.

PROGRAMME ÉTÉ 2014

→ Dimanche 29 juin à 17 h :

Chorale du club Amitiés des Glycines de Lasalle.

Direction Andreas Johnes.

Répertoire éclectique : chants d'aujourd'hui et d'avant, entrecoupés de morceaux musicaux classiques et contemporains, à l'accordéon, aux saxophone et à la contrebasse.

→ Samedi 5 juillet à 21 h :

Polyphonies Bourlingueuses d'Aix en Provence.

Ensemble vocal mixte a cappella créé en 2003, ce groupe est animé depuis l'origine par Marie Prost, soprano lyrique, professeur de chant au conservatoire d'Aubagne.

L'ensemble est composé de 20 chanteurs et se consacre à faire découvrir et partager les chants du monde. Il s'attache à exprimer l'esprit et la puissance particulière de ces chants dont la caractéristique est de porter l'expression de toute une communauté.

Le répertoire des Polyphonies Bourlingueuses invite à partager les joies et les peines de peuples de tous les continents. Chants d'amour, Chants de noces, berceuse, Chants de fête, le Chants de travail, Chants de séparation, Chants de révolte, chants d'espérance..., mais aussi les Chants de tous les moments de la vie, des saisons et des jours, ils sont l'expression sensible de la richesse et de la diversité des cultures populaires.

Les concerts des Polyphonies Bourlingueuses, comme leurs nombreuses interventions moins formelles à la rencontre de publics variés, sont ainsi de véritables voyages. Voyages à la découverte de pays et de peuples différents qui se retrouvent cependant dans l'expression d'émotions communes. Voyages intérieurs, aussi, car ces émotions sont celles de la condition humaine.

Libre participation.

Les Amis du Temple

→ **Dimanche 20 juillet à 21 h :**

Ensemble vocal et instrumental Eleusis.

Direction Corinne Tièche. Concert de musique sacrée.

Cet ensemble de 9 personnes propose un concert en forme d'oratorio composé de musiques savantes ou traditionnelles, vocales ou instrumentales, groupées pour former un tout.

Vous aurez l'occasion d'entendre différents instruments dont flûte et flûte à bec, violon, alto, psaltérion, viole de gambe, harpe et orgue.

Entrée 12 Euros.

Le concert de Tutti Quanti prévu pour le 27 juillet à 21h est annulé.

→ **Jeudi 14 août à 21 h :**

Ensemble vocal des Cévennes.

Direction Karen Kapferer. Concert : « Amour ? Amours !!! »

Concert articulé autour du thème de l'amour courtois (appelé aussi fin'amor en occitan). Il désignait l'amour profond et véritable que l'on retrouvait entre un prétendant et sa dame. Il s'agissait le plus souvent de l'amour inaccessible où les sentiments de l'amant s'amplifiaient tout en restant inassouvis. C'était un amour hors mariage, prude sinon chaste et totalement désintéressé, mais non platonique, et ancré dans les sens et dans le corps autant que dans l'esprit et l'âme.

La codification de ce type de relation donnait à l'art une place privilégiée. Poètes, écrivains et musiciens ont été particulièrement inspirés par ces jeux amoureux et par l'exaltation de ces sentiments, ils nous ont laissé des pages tant musicales que littéraires superbes.

Quatre ou cinq musiciens en costume vous entraîneront dans une histoire d'amour du XVe siècle. Voix solistes et polyphonies, accompagnées par la vièle à roue, la bandura et la flûte à bec.

Entrée 12 Euros.

Violette AURIOL.

La Fête de L'Alto

FETE DE L'ALTO 2014

A LASALLE

Alto, violon, violoncelle, contrebasse, accordéon et harpe...

des fleuves de musique baignent le Val d'émeraude au mois d'août

LE 8 AOÛT ET DU 25 AOÛT AU 30 AOÛT

EN AVANT-PREMIERE

VENDREDI 8 AOÛT 2014, 20 H 30, EGLISE, LASALLE

Duo "A Corda" (Norvège) : Birgitte STAERNES, violon ; Martin HAUG, guitare
et Pierre Henri XUEREB, alto

*Trio opus 16 pour violon/alto/guitare de J.Kreutzer
et des œuvres en duo de Sarasate, Albeniz, Granados, Piazzolla...*

LA DERNIERE SEMAINE D'AOÛT

MARDI 26 AOÛT 2014, 20 H 30, LA FILATURE, LASALLE

Du solo au quintette à cordes

Dejan BOGDANOVICH (Italie), violon,
Raphael PAGNON, violon et alto,
Pierre Henri XUEREB et Corentin BORDELOT, alto,
Yehuda HANANI (USA), violoncelle.

« Passacaille » de Haëndel-Halvorsen (violon et violoncelle)
« Romanze » de la sérénade opus 10 de Dohnanyi (trio à cordes)
Pièce surprise (violon seul)
« Suite pour violoncelle » seul de J.S. Bach
« Nachtstück » de Weinzierl (3 altos et violoncelle)
« Lament » de Franck Bridge (2 altos)
Quintette en sol mineur K. 516 de W.A. Mozart

MERCREDI 27 AOÛT 2014, 17 H, STE CROIX DE CADERLE, au Centre d'Art J.M. Granier
Moments musicaux de la "Fête de l'alto" et intermèdes de poèmes de Jean Claude Xuereb lus par Alain Sescio-Recia.

MERCREDI 27 AOÛT 2014, 21 H, LASALLE, à la Filature du pont de fer

Création mondiale d'une pièce de Marc MARDER pour ensemble d'altos et d'accordéons avec projection d'extraits de films.

Participation de Fabrice Pierre à la harpe

D. Chostakovich « scherzo » pour alto et accordéon,
Valses, tangos danses de Gardel, Piana, Pascoal...

VENDREDI 29 AOÛT 2014, 21 H, STE CROIX DE CADERLE, à la Chapelle

Concert autour de l'accordéon, alto et contrebasse avec les participants à la « Fête de l'Alto ».

« Adagio et allegro » pour alto et accordéon de W.F. Bach
« 5 esquisses » pour accordéon, de Beytelmann
« Une larme » pour contrebasse et accordéon, de Rossini
« Valentine » contrebasse solo, de Druckman
« Il postino » pour accordéon, de Bacalov
et des œuvres de Fauré, Vivaldi, Bartok

SAMEDI 30 AOÛT 2014, 17 H, LASALLE, au temple

Concert de clôture avec tous les participants de la fête de l'alto, accordéons et harpe.
Œuvres de Piazzolla, Bacalov, De Falla, Kutavicius et Vivaldi.

Colonie La Fontanelle



LES 60 PRINTEMPS DE LA FONTANELLE

EN EFFET, L'UNION DES EGLISES EVANGELIQUES ARMENIENNES DE FRANCE A ACQUIS LA FONTANELLE LE 29/03/1954.

LA PREMIERE COLONIE DE VACANCES A EU LIEU EN JUILLET 1954 ET SANS DISCONTINUITÉ JUSQU'A CE JOUR.

IL Y A EU LA PERIODE DES PIONNIERS AVEC DES CONDITIONS PRECAIRES QUI ONT LAISSE DES SOUVENIRS IMPERISSABLES.

EN CE DIMANCHE 11/06/2014, DE NOMBREUX ANCIENS ETAIENT PRESENTS DE PARIS, DE LYON, DE MARSEILLE ET D'AILLEURS ET SE REMEMORAIENT CETTE EPOQUE D'UN AUTRE TEMPS. CERTAINS REGRETTAIENT LE REFECTOIRE ET LA CAMBUSE ("MARAN" EN ARMENIEN) TEMOINS DE LEURS COUPS PENDABLES. ET PUIS, LES CONSTRUCTIONS SE SONT SUCCEDEES ET LE VISAGE DE LA FONTANELLE A BIEN CHANGE.

LES EQUIPES SE SONT RENOUVELEES ET CONTINUENT A PORTER LE FLAMBEAU TRANSMIS PAR CES VALEUREUX PIONNIERS.

NOUS AVONS SOUFFLE LES BOUGIES DES 60 ANS EN PRESENCE DE NOTRE MAIRE MONSIEUR JULIEN EDMOND ET DU PREMIER ADJOINT DANS LA JOIE ET LA BONNE HUMEUR AVEC UNE SUPERBE METEO AU RENDEZ VOUS.

NOUS ESPERONS POUVOIR SOUFFLER ENCORE DE NOMBREUSES BOUGIES DANS CE CADRE MAGNIFIQUE DONT ON NE SE LASSE JAMAIS.

LONGUE VIE A LA FONTANELLE.

KERIMIAN JEAN-LOUIS



DE G A DROITE : GARO MON PÈRE, BRUNO MENDRAS LE 1ER ADJOINT, EDMOND JULIEN, LE MAIRE ET MOI MEME



DE G A DROITE : MON EPOUSE, UN PIONNIER ET GARO MON PÈRE.

EPHAD St Jean du Gard

C
A
D
R
E
D
E
V
I
E

Depuis sa création il y a 110 ans la Résidence SOUBEIRAN n'a cessé d'évoluer pour s'adapter aux besoins des personnes âgées, aujourd'hui elle arrive à la fin du longue période de travaux d'extension et de rénovation....

De 1902 à nos jours...

Créée en 1902 l'Association avait, à l'origine, pour but de recueillir, dans une maison du village louée, quatre à six vieillards indigents de la commune. Reconnue d'utilité publique en 1906, elle rejoint son emplacement actuel dès 1917. En effet, à son décès en 1916 Louis SOUBEIRAN lègue à l'association une partie de ses biens. Composée de deux dortoirs : un pour les femmes et un pour les hommes, elle évolue progressivement. Elle s'ouvre aux personnes extérieures à la commune en 1926 ; un wc intérieur puis une salle de bain sont créés dans les années 50 pour environ 30 personnes. A la suite de son extension en 1975 « l'asile de vieillards » devient la Résidence Soubeiran. Une cure médicale de 9 lits ouvre en 1980 et ne cessera d'augmenter : 15 lits en 1984, 20 lits sur un total de 57 en 1990 et 75 lits en 2013. La signature en 2004 de la première convention tripartite pluriannuelle marque un tournant majeur pour la résidence elle devient un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EPHAD) et ouvre en 2005 un accueil de jour de 3 places. Depuis 2009 la gestion des foyers logements est séparée de l'EPHAD.



Aujourd'hui

Un peu plus de 50 professionnels sont présents au sein de la Résidence SOUBEIRAN : médecin, infirmier, ergothérapeute, aide-soignant, aide médico-psychologique, agent de service, cuisinier, agent administratif. L'établissement fait aussi appel à des intervenants libéraux extérieurs comme les médecins traitants, les kinésithérapeutes, les pédicures ou coiffeurs ce qui fait de la Résidence un acteur économique important de la commune.

Ces professionnels interviennent dans le cadre de l'hébergement classique d'un EHPAD mais aussi dans le cadre de l'accueil de jour (cf. encadré) et des foyers logements.

La Résidence étant une association, le rôle des bénévoles est très important. Ils interviennent au sein du conseil d'administration, du conseil de la vie sociale et dans le cadre d'animations.

FOYERS LOGEMENTS

Les foyers logements sont au nombre de 10, ce sont des studios dans lesquels peuvent résider des personnes âgées autonomes. Les locataires prennent en partie leurs repas avec l'ensemble des résidents et participent, s'ils le souhaitent à la vie et à l'animation de l'établissement.

L'extension de la Résidence réalisée en 2012 ont permis la création des espaces suivants :

Au rez de chaussée, une grande salle d'animation et une salle pour le personnel paramédical.

Au première étage, la création d'une unité protégée, qui pourra accueillir 16 résidents. Cette unité sera adaptée afin de pouvoir recevoir des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

Au deuxième étage, les nouveaux foyers logements plus spacieux et regroupés géographiquement, avec une entrée indépendante et un point lingerie.

La capacité de l'établissement sera alors de:

72 lits d'hébergement permanents

6 places d'accueil de jour

3 lits d'hébergement temporaire

10 foyers logements



EPHAD St Jean du Gard



L'inauguration a eu lieu le 04 juin 2014.



L'accueil de jour est ouvert du lundi au dimanche de 9h30 à 17h30. L'accueil se fait par journées complètes ou par demi-journées.

Il permet de :

✓ Favoriser le maintien à domicile :

- Stimuler les fonctions cognitives et maintenir l'autonomie
- Accompagner, soulager les aidants familiaux et professionnels du domicile.

✓ Faciliter le passage du domicile à l'institution quand il s'impose.

Différentes activités sont proposées :

- ✓ Ateliers mémoire / stimulation cognitive
- ✓ Ateliers créatifs (travaux manuels, chant ...)
- ✓ Ateliers de stimulation sensorielle
- ✓ Ateliers équilibre / activité corporelle (Gymnastique douce, Chi-gong)
- ✓ Ateliers cuisine
- ✓ Sorties à l'extérieur

Une société de Taxi effectue les transports (aller le matin et retour en fin d'après-midi). Le transport est organisé sous forme de tournée respectant le confort des personnes accueillies et une logique géographique. Cette prestation est prise en charge par la Résidence SOUBEIRAN pour les habitants de St Jean du Gard. Pour les autres zones couvrant les vallées avoisinantes : un supplément est à la charge de la personne accueillie.

L'aventurière de la plante perdue



La botaniste alerte rencontrera-t-elle enfin SA plante, d'autant plus désirée que mystérieuse ?

Toi, toi tu es là, tu ne bouges pas, tu ne te caches pas. Et moi je te connais bien, j'ai souvent vu ton portrait, dans des livres, des journaux. Sous ton image il y a souvent les mots « grande rareté », « non revue depuis longtemps », ou encore « présumée disparue de la région ». Je sais que je te partage en pensée avec bien d'autres amoureux des plantes qui, comme moi, rêvent d'une rencontre avec toi. Comme eux je me suis informée, comme eux j'ai essayé de trouver des renseignements sur les milieux que tu fréquentes, les ambiances que tu aimes, et aussi les endroits où l'on pourrait te chercher.

Et puis discrètement j'ai aussi essayé de questionner « ceux qui savent ». Il y en a dans mon association naturaliste (que secrètement j'ai baptisée la Cramailotte, une confiture de pissenlit qui se fait par ici, allez savoir pourquoi). Ces savants ont un air suffisant, tout fiers de leur savoir, un peu arrogants quoique volubiles, pas très sympathiques. D'autres sont plus discrets, en disent beaucoup moins, pourraient bien en savoir autant cependant, à moins que ce ne soit un air qu'ils se donnent. Mais une rareté c'est une rareté, et si en plus cette rareté inspire la cueillette, alors les bouches de ces messieurs se ferment, surtout devant une novice comme moi.

Car se sont surtout des messieurs. Dans l'association les dames sont les bienvenues, et c'est même une présidente qui gère ce petit monde. Mais plusieurs de nos messieurs paraissent penser que l'air doctesied aux moustaches plus que l'administratif, et ne semblent pas avoir envie de se commettre avec une débutante.

Un peu par superstition, je n'en ai de toute façon pas trop parlé autour de moi. Intérieurement, je me suis promis que si je te trouvais je n'en ferais pas étalage. Ça aussi c'est à moitié de la superstition, je me suis dit que tu préférerais. Bon, je n'ai quand même pas consulté une voyante, je n'en suis pas là, même si on a parfois l'impression que dans l'espace-temps aucune rencontre n'est fortuite.



Et puis je me suis piquée au jeu, et je me suis dit que je te trouverai toute seule, que ça n'en sera qu'une plus grande joie. Tu en seras un peu plus mienne, la rencontre sera encore plus magique.

Toi, toi tu es là, tu ne bouges pas, tu ne te caches pas. Et moi je ne sais pas où te rencontrer. On m'a parlé de lisières un peu comme ci, au flanc de montagnes un peu comme ça. En inspectant tes portraits on a l'impression que tu pousses souvent au pied d'une telle et de telle autre (et c'est moi qui ne sais comment y venir, à tes pieds !). L'autre jour, lors d'un passage dans la bibliothèque de l'association, j'ai remarqué un livre, un ancien catalogue botanique de la région. Un peu fébrilement je t'ai cherchée dans l'index ; rien. Et puis je me suis rappelée ta famille, alors j'ai cherché le nom d'une de tes cousines. Hop, page tant, m'y voilà, j'ai passé la famille en revue et chance, je t'ai trouvée. Ces canailles de savants essaient de brouiller les pistes en changeant les noms ! À moins que ce ne soit toi en fait qui, un peu coquette, leur fasses tourner la tête et joues à cache-cache derrière les mots.

Mais il doit y avoir une histoire qui commence entre toi et moi car, même si les caractères d'imprimerie composaient un nom inconnu, j'ai tout de suite été attirée. Vérification faite, tu étais bien cachée sous un alias. Alors j'ai lu les lignes, imaginé un vieux botaniste à la crinière blanche et habillé d'une redingote verte qui me confiait, au travers des temps, des indications précieuses. Certes l'ouvrage n'est pas si ancien, mais qu'il y a-t-il de mal à s'imaginer un botaniste en redingote ? Et puis c'est plus drôle que leur uniforme actuel, jean tire-bouchonné et polaire défraîchie. Donc je me suis imaginé un hypothétique grand-père, un peu bougon mais bienveillant à l'égard des débutants, qui écrivait ces lignes pour moi. Et les lignes parlaient d'un bois derrière le village de Q. Ça tombe bien, j'avais justement prévu d'aller par là ce week-end ! Si, si, je t'assure, enfin je viens de le prévoir juste là.

Toi, toi tu es là, tu ne bouges pas, tu ne te caches pas. Et moi, me voici dans un endroit où tu as été vue il y a longtemps. Assise sur un tronc au bord du chemin je

me demande comment le paysage était, à l'époque. Il n'y avait sans doute pas ce tracteur qui fauche, ni cette mobylette au loin qui pétarade. La ligne électrique ne barrait pas l'horizon. Mais le bois en question ne paraît pas trop bouleversé, il sent bon le temps qui passe lentement. En tournant un peu la tête et sans trop lever les yeux au ciel, sillonné d'avions, on pourrait même ne voir aucun signe de modernité. Un peu comme à l'orée d'une faille dans le temps. À travers cette faille le grand-père de la flore pourrait-il me tendre la main, me guider ? Je décide que oui, et me mets à flâner au hasard, tout en étant persuadée (ou juste en faisant très fort semblant d'y croire ?) que le hasard a une crinière blanche et une redingote verte.

Le grand-père a pris son temps, c'est un taquin ! Il y avait des ronces, des églantiers et plein d'autres dames qui ont voulu me retenir de leurs épines. J'ai parcouru des fossés, longé des lisières, escaladé des monticules, j'ai suivi des talus, contourné de gros arbres, exploré des clairières. Plusieurs fois j'ai cru... et ce n'était qu'un leurre, une blague de farfadet, une moquerie de lutin. Une épervière dans un rayon de lumière peut suggérer toutes sortes de plantes, j'ai dû en faire l'expérience.

Je me suis dit que tu arriverais quand je n'y croirais plus, mais je ne suis pas arrivée à ne plus y croire, ni même à faire semblant de façon convaincante. Je me suis dit que je trouverais inopinément lors d'une pause-pipi, ou brutalement nez-à-nez après une glissade (la terre du bois en question est bien argileuse). Et ce n'était même pas ça. Juste un détour pour éviter un grand tronc tombé en lisière, et tu étais là.

Toi, toi tu es là, tu ne bouges pas, tu ne te caches pas. Et moi je suis enfin avec toi, submergée d'émotions. Je décide immédiatement que pas une des photos que j'ai pu voir n'a su vraiment faire un portrait honnête, que tu es bien plus belle, bien plus émouvante que ça. Que je vais moi aussi essayer de te capter au travers d'une lentille, mais pas tout de suite. Je m'assieds, te regarde à la dérobée. Puis je m'agenouille devant toi, en espérant que personne ne passera devant cette étrange prière. J'essaie de faire comme si tu n'étais pas là, et que je

Histoire de plantes

C
A
D
R
E
D
E
V
I
E

te redécouvrais à nouveau, mais ça marche moyennement, ce n'est déjà plus pareil. Un peu déçue j'essaie de me ressaisir – je sors le carnet de notes, m'essaie à un croquis, tente de prendre des mesures. Puis j'arrête tout et je m'assieds à nouveau à tes cotés, sans te regarder.

Même comme ça je peux sentir ta présence, ça passe, je me sens en empathie. Je me demande si autour de toi on connaît ta rareté. Je me dis que l'on pourrait juger ton aspect très ordinaire, que je te vois plus belle que tu n'es, que tu n'as que la beauté des choses rares et mystérieuses. Et puis bien vite je balaie ces blasphèmes, objectivement tu es fort séduisante ; après tout c'est bien ce qui a fait ton malheur, et des

centaines de tes sœurs ont fini, tête basse, dans des bouquets assoiffés, avant d'être jetées sur le parking (« tu ne vas pas rapporter ce bouquet, regarde, les fleurs en sont toutes fanées ! »).


Voilà, je te trouve belle à nouveau, c'est le moment. Je sors lentement l'appareil photo de sa housse, décapsule le cache-objectif, te regarde longuement. Je n'ai pas envie de te mitrailler, tant pis si je ne réussis pas du premier coup, je ne voudrais pas prendre ton image, juste garder le souvenir d'une rencontre. En essayant de faire attention à tes voisines, moins rares mais tout aussi respectables, j'essaie la contre-plongée, puis un angle non conventionnel.

Assez vite je sens que cela suffit. Les mots de voyeurisme et paparazzi me passent dans la tête, peut-être me les inspires-tu pour sauvegarder ton intimité, pour garder ton aura de plante rare. Juste un coup d'œil sur l'écran, tout n'est pas flou, c'est le moment d'y aller.

Toi, toi tu es là, tu ne bouges pas, tu ne te caches pas. Et moi je m'en vais. Mais cette fois je sais où te retrouver, si la folie des hommes, le bec de l'escargot ou le groin du sanglier ne t'emporte pas. ■



Tiramisu fruité

 20 min

Pour 6 personnes

- * 6 biscuits à cuiller * 40 cl de crème liquide * 2 petits œufs *
- 200 g de framboises * 10 cl de coulis de framboise
- * 35 g de sucre glace * 70 g de mascarpone * 5 cl de kirsch
- * quelques feuilles de menthe * 25 g de sucre coloré rose

Battez la crème fraîche avec une cuill. à s. de sucre glace jusqu'à l'obtention d'une chantilly. **Réservez** au frais.

Séparez les blancs des jaunes et fouettez ces derniers avec le restant du sucre jusqu'à blanchissement.

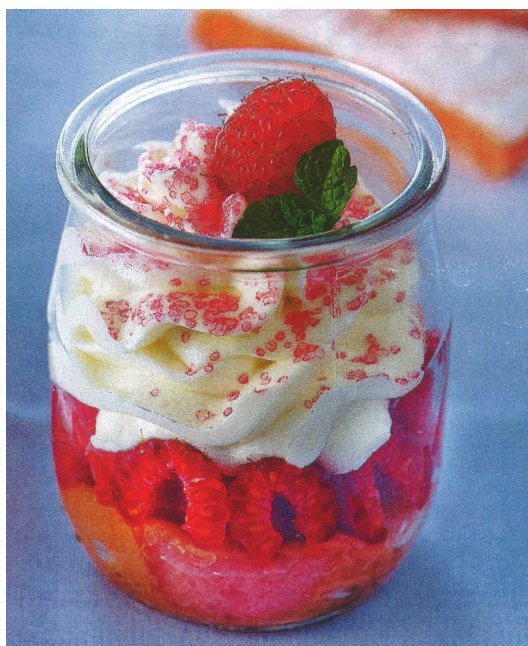
Ajoutez mascarpone et coulis, puis incorporez un quart de la chantilly. **Versez** le kirsch dans une assiette creuse, ajoutez un peu d'eau froide. **Trempez** les biscuits, ensuite disposez-les au fond des verrines. **Réservez**

6 framboises pour la déco, coupez les autres, puis **disposez-les** sur le biscuit et tout autour de la verrine.

Versez au milieu l'appareil à tiramisu. Répartissez la chantilly restante avec une poche à douille. **Saupoudrez** de sucre rose. Décorez avec une framboise et une feuille de menthe. Réservez au frais.

LE BON ACCORD

Un crémant
d'Alsace rosé



Compte rendu du Conseil Municipal Ordinaire Du Vendredi 18 avril 2014 à 18h00

C
O
N
S
E
I
L
S

M
U
N
I
C
I
P
A
U
X

L'an deux mille quatorze, le dix huit avril à dix huit heures,
Vu le code général des collectivités territoriales, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la mairie sur convocation du maire qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de M. JULIEN Edmond, le maire.

Étaient présents : Mme AURIOL Violette, M. GRANIER Pierre, Mme MARTIN Jacqueline, M. MENDRAS Bruno, M. MOURGUES Ludovic, M. ROUSSET Charly, et Mme VERDIER Nicole.

Absents avec pouvoir : M. CREMER Pascal pouvoir à M JULIEN Edmond, Mme MAZEL Marcelle pouvoir à Mme AURIOL Violette, Mme SOUSTELLE Maryline pouvoir à M. MENDRAS Bruno.

Secrétaire de séance : M. GRANIER Pierre.

Lecture est faite du compte rendu du conseil municipal du quatre avril deux mille quatorze, par le maire.

Les conseillers présents lors de ce conseil municipal adoptent le compte rendu à l'unanimité.

M. Ludovic MOURGUES demande si le compte rendu des conseils municipaux peuvent-être envoyés par mail quelques jours avant la convocation d'un nouveau conseil, permettant une relecture plus attentive.

M. le maire propose qu'à l'avenir :

- que le compte rendu et les convocations du conseil municipal soient envoyés par courrier et par mail, avec accusé réception des élus.
- que ne soit pas lu en début de séance le compte rendu sauf s'il y a désaccord sur un point particulier dès lors les observations seront transmises par écrit,

Le conseil municipal, dans son ensemble est favorable à cette nouvelle disposition.

Ordre du jour :

- 1°/ Vote des Taux des taxes communales,
- 2°/ Budget Principal M 49 2014,
- 3°/ Budget Principal M 14 2014,
- 4°/ Subvention voyage scolaire,
- 5°/ Attribution subvention 2014,
- 6°/ Emprunt,
- 7°/ Travaux en cours,
- 8°/ Questions diverses.

1°/ Vote des Taux des taxes communales :

M. le maire, Edmond JULIEN, rappelle les taux votés en 2013 soit :

Taxe d'habitation : 4.74 %,

Foncier bâti : 6.54 %,

Foncier non bâti : 54.60 %

Avec un produit obtenu en 2013 de 13 612 €.

M. le maire, Edmond JULIEN, propose de reconduire les mêmes taux pour 2014.

Les bases prévisionnelles augmentent légèrement, le produit à taux constant attendu est de 13 964 € pour 2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de ne pas augmenter les taux communaux pour 2014 et reconduit les taux suivants :

**Compte rendu du Conseil Municipal Ordinaire
Du Vendredi 18 avril 2014 à 18h00**

Taxe d'habitation : 4.74 %,
Foncier bâti : 6.54 %,
Foncier non bâti : 54.60 %.

2° / Budget Principal M 49 2014

Monsieur le maire présente le budget primitif 2014 de l'eau M49, comme suit :

Fonctionnement

Dépenses

Chap. 011 Charges à caractère général : 10 875.00 €
Chap. 012 Charges de personnel : 500.00 €
Chap. 023 Virement à la section d'investissement : 21 500.00 €
Chap. 66 Charges financières : 550.00 €
Chap. 68 Dotations aux amortissements : 8 813.00 €

Total dépenses : 42 238.00 €

Recettes

Chap. 002 excédents reportés : 23 838.00 €
Chap. 70 Ventes d'eau : 8 600.00 €
Chap. 75 autres : 2 600.00 €
Chap. 77 Produits exceptionnels (quote part subvention) : 7 200.00 €

Total recettes : 42 238.00 €

Investissement

Dépenses

Opération Adduction d'eau potable
Cpte 139 : amortissement : 7 200.00 €
Cpte 1641 : emprunts : 1 700.00 €
Cpte 213 : installation matériel : 11 459.00 €
Cpte 2156 : Matériel spécifique : 10 000.00 €
Cpte 001 déficit reporté : 54.00 €

Total Dépenses : 30 413.00 €

Recettes

Opération Adduction d'eau potable
Cpte 2813 amortissement : 8 813.00 €
Opération financières
Cpte 021 vir. de la section de fonct. : 21 500.00 €
Cpte 1068 affectation de résultat : 100.00 €

Total recettes : 30 413.00 €

Les sections de fonctionnement et d'investissement sont équilibrées

Le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le Budget Primitif 2014 du budget de l'eau M49 présenté par le maire, Edmond JULIEN.

3° / Budget Principal 2014 M 14 :

M. le maire, Edmond JULIEN, présente le budget primitif 2014 communal M 14 comme suit :

Fonctionnement

Dépenses :

**Compte rendu du Conseil Municipal Ordinaire
Du Vendredi 18 avril 2014 à 18h00**

C
O
N
S
E
I
L
S

M
U
N
I
C
I
P
A
L
S

Chap. 011 Charges à caractère général : 44 876.00 €
Chap. 012 Charges de personnel : 38 831.00 €
Chap 14 : Atténuations de produits : 9 223.00 €
Chap. 023 Virement à la section d'investissement : 14 000.00 €
Chap. 65 Autres charges de gestion courante : 17 700.00 €
Chap. 66 Charges financières : 5 000.00 €
Chap. 67 Charges exceptionnelles : 2 500.00 €
Total dépenses : 132 130.00 €

Recettes :

Chap. 002 excédents reportés : 52 930.00 €
Chap. 013 Autres produits :
Chap. 73 Impôts et taxes : 24 200.00 €
Chap. 74 Dotations, subventions et participations : 49 500.00 €
Chap. 75 Autres produits de gestion courante : 5 500.00 €
Total recettes : 132 130.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'ensemble des chapitres, du budget primitif 2014 en section de fonctionnement dépenses et recettes.

Investissement :

Opérations dépenses :

Op.020 Achat de matériel : 3 000.00 €
Op. 023 Travaux de voirie : 4 000.00 €
Op.034 Travaux bâtiments communaux : 7 000.00 €
OP. 047 Carte communale : 4 901.00 €
Op. 049 Extension musée : 21 000.00 €
Op. 053 Panneaux faune et flore : 11 100.00 €
Op. 056 Aménagement entrée aire de repos : 44 000.00 €
Op. 057 Lieu d'accueil multi service : 2 999.00 €
Opération financières : 28 095.00 €
Total dépenses : 126 095.00 €

Opérations Recettes :

OP. 047 Carte communale :
Op. 049 Extension musée : 19 900.00 €
Op. 053 Panneaux faune et flore : 7 000.00 €
Op. 054 Dallage accès chapelle : 11 500.00 €
Op.056 Aménagement aire de repos : 10 000.00 €
Opération financières (excédent reporté) : 12 095.00 €
Opération financières (virement de la section de fonct.) : 14 000.00 €
Opération financières (FCTVA) : 1 600.00 €
Opération financières (emprunts) : 50 000.00 €
Total recettes : 126 095.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'ensemble des opérations, du budget primitif 2014 en section d'investissement dépenses et recettes.

Les sections de fonctionnement et d'investissement sont équilibrées

Le conseil municipal, à la majorité,

APPROUVE le Budget Primitif 2014 du budget M14 présenté par le maire, Edmond JULIEN.

Compte rendu du Conseil Municipal Ordinaire Du Vendredi 18 avril 2014 à 18h00

4° / Subvention voyage scolaire : M. le maire, Edmond JULIEN, fait part des demandes de subventions concernant :

- Un voyage en classe de mer du 10 au 13 juin prochain, des CE1, CE2/CM1 de l'école primaire de Lasalle qui concerne 7 enfants de la commune,
- Un voyage en Espagne, de la classe de 3 ème du collège Marceau Lapierre à St Jean du Gard, qui concerne 1 enfant de la commune.

Après discussion, M. le maire, Edmond JULIEN, demande à la commission Affaires scolaires et péri-scolaires de bien vouloir se réunir afin de discuter et de proposer au prochain conseil municipal les attributions de subventions pour les voyages scolaire cités ci-dessus.

5° / Attribution subventions 2014 : M. le maire, Edmond JULIEN, fait part que pour l'année 2014, il n'a pas reçu de demande de subventions de la part d'organismes divers ou d'associations.

6° Emprunt : Dans le cadre de l'élaboration du budget principal 2014, du financement de la section d'investissement, et de la situation de la trésorerie, un emprunt est susceptible d'être souscrit. En effet M. le maire précise, que des subventions liées à des travaux réglés en 2013 sont en attentes de versement, sur le Budget Principal 2014. A ce sujet et dans le cadre de ses délégations, M. le maire, Edmond JULIEN, informe qu'il a demandé auprès de trois banques différentes, une offre d'emprunt. Si le besoin de trésorerie est nécessaire M. le maire présentera les trois offres lors d'un prochain conseil.

7° Travaux en cours : M. le maire, Edmond JULIEN, donne les informations suivantes concernant les travaux communaux :

Aménagement aire de repos et de stationnement : les travaux sont en cours de finalisation, l'entreprise Cabrit doit faire le marquage au sol des emplacements de stationnement. Pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, l'employé communal doit mettre en place près de l'abri en pierre une table de pique-nique sur un plancher bois.

Vitrine municipale : le film documentaire est visible, dès à présent, pendant les heures d'ouverture au public du secrétariat (ou sur rendez-vous auprès de la mairie). La livraison de la vitrine a pris un peu de retard, dès que celle ci sera posée, il conviendra de récupérer les objets trouvés lors des fouilles archéologiques et de mettre en place un éclairage adapté.

Inauguration : M. le maire, Edmond JULIEN, propose d'organiser les inaugurations suivantes :

- panneaux faune/flore,
- aire de repos et de stationnement,
- "musée" et vitrine municipale.

Après discussion, ces inaugurations auront lieux le même jour dans le courant du mois de juin, la date est à confirmer.

M. Pierre GRANIER se charge de l'élaboration du carton d'invitation.

Article Journal Ales Agglo : M. le maire, Edmond JULIEN, précise que M. Pierre GRANIER, s'est proposé pour être le correspondant au journal Ales Agglo, étant président de la commission relation presse. A ce sujet, il propose que le prochain article se porte sur le film documentaire « Sainte Croix de Caderle et son sanctuaire ».

Compte rendu du Conseil Municipal Ordinaire Du Vendredi 18 avril 2014 à 18h00

C
O
N
S
E
I
L
S

re chrétien » de Philippe KERN et Sophie ASPORD-MERCIER. M. Pierre GRANIER intervient en expliquant que le journal étant distribué sur les 50 communes du territoire d'Ales Agglomération, vise deux types de lecteurs, d'une part les personnes susceptibles de venir faire du tourisme sur la commune et d'autre part les citoyens de Ste Croix de Caderle.

Les sujets des prochains articles vont être étudiés et travaillés à l'avance.

Prochain conseil municipal : M. le maire, Edmond JULIEN, informe que le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 16 mai 2014 à 18h00.

Tour de Table

M
U
N
I
C
I
P
A
U
X

Commission bulletin : Mme Violette AURIOL informe le conseil que le prochain bulletin sortira la semaine du 5 mai prochain.

Visite du village : M. Bruno Mendras, 1^{er} adjoint, donne lecture d'une lettre de remerciements d'un groupe de randonneurs, qu'il a personnellement accueilli. La visite du village, l'aire de repos, la chapelle et le film documentaire ont particulièrement été appréciés par ce groupe.

Petit pont sur le sentier de randonnée : M. Bruno Mendras, 1^{er} adjoint, fait part que la consultation d'entreprise va être relancée par la commune de St Jean du Gard suite à une impossibilité au maçon retenu d'intervenir rapidement comme il été convenu.

Employés communaux : M. Bruno Mendras, 1^{er} adjoint, fait part qu'il a rencontré, avec le maire, les employés municipaux. Il souhaite que l'ensemble du conseil, prenne conscience du travail qu'ils accomplissent pour la commune. Il souligne leur motivation dans l'exécution de leurs tâches parfois laborieuses... M. le maire rappelle et réitère ses félicitations aux employés communaux, pour leur travail accompli.

Visite des citoyens : M. Bruno Mendras, 1^{er} adjoint, fait part qu'il lui tient à cœur durant son mandat, de rendre visite aux citoyens de la commune, cette visite, a pour but de faire mieux connaissance, d'écouter et d'échanger sur les préoccupations qui nous concernent tous.

M. le maire apprécie et cautionne cette démarche, cela lui permet d'être épauler dans son rôle d'élus de proximité, où malheureusement il n'a pas toujours le temps de se consacrer à cette tâche, il ne manquera pas quand cela sera possible de se joindre à M. Bruno Mendras.

Défibrillateur : M. le maire demande au conseil de réfléchir sur la possibilité et l'utilité de l'installation d'un défibrillateur. Après discussion, il convient de trouver des informations complémentaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Quelques Numéros utiles

Mairie de Ste Croix de Caderle : 04.66.85.22.63, Fax : 04.66.85.33.73,
mail : mairie-ste-croix30@wanadoo.fr, site : www.saintecroixdecaderle.fr

Pompiers : 112 (numéro européen d'un portable ou d'un fixe) ou 18

Gendarmerie : 17

SAMU (pathologie médicale) : 15

Alès Agglomération : 04 66 78 89 00, site : www.alescevennes.fr,

Office du tourisme intercommunal de LASALLE : 04.66.85.27.27,

Office de tourisme intercommunal de ST HIPPOLYTE du F.: 04.66.77.91.65,

Office de Tourisme de St Jean du Gard : 04.66.85.32.11,

Crèche Lasalle « Lou Péquélou » : 04.66.85.27.94,

Crèche St Jean du Gard « Les Canaillous »: 04.66.85.14.96,

Crèche de Thoiras : 04.66.52.61.68,

Déchetterie de Thoiras : 06.24.75.17.73

Le Tobogan centre nautique Alès : 04.66.9120.70,

Association Les Cocons (aide à domicile) : 04.66.30.13.19,

Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique

(CLIC) des Vallées Cévenoles Lasalle : 04.66.85.97.50,

Pole Accueil et services (PASS) Lasalle : (emploi, formation, insertion, internet) :
04.66.85.42.36,

Trésor Public de Lasalle: 04.66.85.20.65,

La Poste Lasalle : 04.66.85.20.00,

Préfecture de Nîmes : 04.66.36.40.40,

Sous-préfecture du Vigan : 04.67.81.67.00,

NTEC : 04.66.52.31.31

Edgard : 08.10.33.42.73,

DDTM Vigan: 04.67.65.99.30,

Info Energie de l'ADEME : 0 810 060 050,

ErDF dépannage : 0810 333 030,

Orange : SAV 1013, Accueil commercial : 1014, Assistance technique internet : 39 00,

CRAM : 0 821 10 34 34,

CAF : 0 820 25 30 10,

Pôle Emploi : 39 49,

Allo service public : 39 39,

Gard Alzheimer : 04.66.21.03.09,

Cancer Info service : 0810 810 821,

Drogue Info Services : 0 800 231 313,

Enfance Maltraitée: 119 ou 0 800 054 141,

Femmes info service, violences conjugales : 01.40.33.80.60,

Viols femmes informations : 0 800 059 595,

Fil Santé Jeune : 0 800. 235. 236,

Centre d'information Routière : 0 826 022 022,

Météo France : 32 50,

France Bleu Gard Lozère : 04.66.21.36.37,

**Vous pouvez consulter ce bulletin
sur le site internet de la commune
www.saintecroixdecaderle.fr
Rubrique « Mairie »**

Bulletin réalisé et édité par la mairie de Ste Croix de Caderle,
avec l'aide de Monsieur le Maire

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux.—Photos Mairie

Présidente de la commission : Violette AURIOL

Membres : Pascal CREMER, Pierre GRANIER, Bruno MENDRAS et Charly ROUSSET.